



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ARCAL (TENUE VIRTUELLEMENT)

30 juin 2020

INTERVENTION d'ANNE DEMOL - PRESIDENTE

Suite à la pandémie du COVID 19, l'AGO prévue initialement le 25/04/2020 au Royal Palace à Kirrwiller et dont la convocation avait été envoyée aux membres par voie postale le 13 mars 2020, n'a pu se tenir normalement.

En conséquence, les membres du comité directeur ont fait le choix d'organiser une assemblée générale virtuelle, avec un vote électronique. L'ordre du jour et les textes des résolutions soumises aux votes ont été à nouveau transmises aux membres par mail et par voie postale en date du 25 avril 2020.

Les résolutions soumises au vote des membres étaient les suivantes :

- 1 - Approbation du procès-verbal de l'AGO du 13 avril 2019.
- 6 - Approbation des comptes de l'exercice 2019, quitus au comité directeur et aux vérificateurs aux comptes.
- 7 - Affectation du résultat financier de l'exercice 2019 : + 15 381,90 €
- 8 - Renouvellement de 2 mandats au Comité Directeur pour une durée de 3 années expirant à l'AGO 2023 :
 - 8-1-Madame Catherine ANTOINE
 - 8-2 Monsieur François GAUCHY
- 9 - Attribution de 2 mandats de vérificateurs aux comptes pour un an jusqu'à l'issue de l'AGO 2021 à Madame HOERRMANN Monique et Monsieur STILCKELREISSER André
- 10 - Approbation du nouveau texte des statuts de l'association : chapitre I - article 1 - 5^{ème} alinéa : « son siège social est établi au 1 place de l'Homme de Fer 67000 STRASBOURG »
- 11 - Fixation des montants des cotisations pour l'année 2021 : Personne seule : 49 € Couple : 73 €

A la date du 15 mai, délai de réception des réponses, nous avons enregistré 783 votes, tous à l'unanimité, sauf pour le point 8-2 qui enregistre un vote contre.

INTERVENTION D'ANTOINE VOLKRINGER – VICE PRESIDENT ET DELEGUE GENERAL

ACTIVITES ARCAL 2019

Participation aux activités 2019

9 001 Personnes ont participé à des actions sociales et d'entraide

- Conférences et ateliers de prévention santé
- Ateliers d'entraînement Attention et Mémoire
- Repas et sorties grands anciens
- Animations en EHPAD
- Visite de malades
- Collectes de dons pour association (Cancer – Orphelinat etc....)
- Aide au retour à l'emploi
- Aide à la création d'entreprise
- Action vers les jeunes dans ou hors du cadre scolaire
- Participation au téléthon

7 759 Personnes ont participé aux marches et randonnées pédestres.

De la demi-journée à la journée entière tous nos membres trouvent des sorties adaptées à leurs niveaux.

5 110 Arcaliens ont pratiquées une activité sportive, telle que

- Le bowling qui prend de plus en plus d'ampleur et ou des rencontres entre délégations sont organisées.
- La pétanque ou également des rencontres entre délégations sont à l'étude.
- Le yoga, le vélo,
- L'aquagym, la gymnastique.

5 062 Arcaliens se sont retrouvés pour jouer aux cartes, ou aux jeux de stratégie.

4 518 Personnes se sont lancées dans l'apprentissage, telle que :

- L'œnologie, la généalogie, les cours d'anglais.
- Initiation aux techniques de l'informatique,
- De la photo numérique et d'Internet.
- Les clubs d'investissement ou club de lecture.

4 026 Personnes ont opté pour des sorties d'une journée,
• Pour des visites d'entreprises,
• Des visites de lieux historiques,
• Ou simplement pour participer à un repas convivial entre Arcaliens.

3 529 Arcaliens ont participé à des évactions récréatives autour
• D'un pique-nique,
• D'un loto,
• D'une sortie dansante
• Ou d'un buffet campagnard.

1 985 Personnes ont participé à des réunions d'animations et d'informations, au siège et dans les délégations

1 811 Personnes ont assisté à des conférences dont les thèmes sont recherchés et très instructifs.

1 139 Arcaliens ont assisté à des activités créatives et artistiques telles que la peinture et le chant.

695 Arcaliens ont assisté à des concerts, des pièces de théâtre, des opéras ou à des soirées ciné.

653 Personnes sont parties pour des voyages de plus d'une journée pour découvrir d'autres horizons et d'autres cultures.

Le bilan global des activités 2019.

350 Bénévoles

3 302 Activités proposées

Soit en moyenne 9 activités par jour.

46 625 Nombre total de participants aux activités

125 Arcaliennes et Arcaliens étaient en déplacement tous les jours Samedi et Dimanche compris avec l'ARCAL.

INTERVENTION de FRANCOIS GAUCHY – VICE PRESIDENT ADMINISTRATIF ET FINANCIER

L'année 2019 se solde par un résultat consolidé bénéficiaire de 15 381.90 €, dont 8 113.28 € au titre des délégations et dont 7 268.62 € au titre du Secrétariat Général (SG).

Les remerciements vont aux trésoriers des délégations qui ont fourni les informations comptables dans les délais requis et à Jean-Claude OHLMANN, trésorier général, qui a procédé aux travaux de consolidation des 12 comptabilités des délégations avec celle du SG.

Les comptabilités des délégations et du SG ont fait l'objet d'un contrôle par des réviseurs aux comptes, non membres des comités et des instances dirigeantes d'ARCAL.

Les résultats des délégations, bien que globalement bénéficiaires, sont contrastés, 4 délégations sur 12 présentant des résultats déficitaires.

Toutefois il convient de relever que les résultats 2019 sont en nette amélioration par rapport à ceux de l'exercice 2018 qui étaient globalement déficitaires à hauteur de 5 681 €.

Le rétablissement sur l'exercice 2019 est à saluer et le mérite en revient aux délégués concernés et à leurs comités respectifs.

Le résultat 2019 du Secrétariat Général est bénéficiaire grâce au maintien de la subvention versée par MALAKOFF-HUMANIS qui a été en outre portée à 8 000 € en 2019 contre 7 000 € les années précédentes.

Le résultat d'ensemble 2019 est donc satisfaisant. Toutefois il ne doit pas masquer les signaux de difficultés à venir.

En effet, le nombre de membres est en constante régression (3 193 au 31-12-2015, 3 032 au 31-12-2016, 2 885 au 31-12-2017, 2 780 au 31-12-2018 et 2 719 au 31-12-2019) et le montant des cotisations encaissées...aussi.

Les subventions des caisses, dans le cadre de la révision par l'AGIRC et l'ARRCO de la nature des actions éligibles, ne sont plus attribuées que sur des projets spécifiques.

Ce sont donc les ressources de l'ARCAL qui sont, d'une manière générale, impactées.

La situation de gel des activités générée par la crise sanitaire et de la durée des répercussions ne sont pas de nature à engendrer un retour rapide à la normale.

Une étude par les membres du Bureau d'ARCAL est en cours sur ces points et fait l'objet d'une information par Madame Anne DEMOL, présidente de l'ARCAL, dans la note d'accompagnement du PV de l'AGO.

Le présent Procès-Verbal va être envoyé, à tous les membres, par voie postale, au courant du mois de juillet 2020.

Anne DEMOL
Présidente

Antoine VOLKRINGER
Vice-Président et Délégué Général

François GAUCHY
Vice-Président Administratif et Financier

